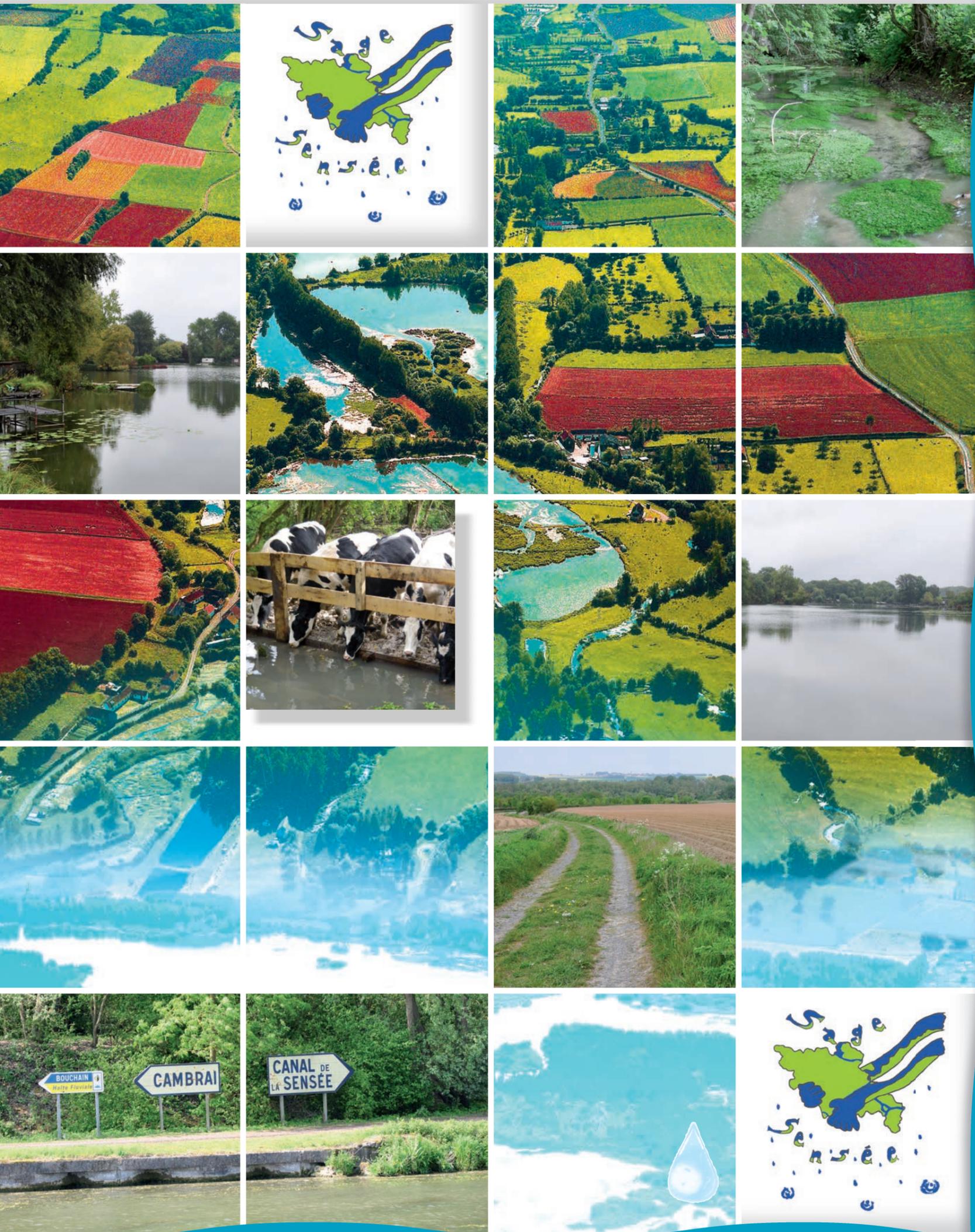


La gazette de la Sensée

N° 22

DECEMBRE 2011



Demandez l'programme ! Le 9^e n'est pas encore achevé que déjà l'Agence de l'Eau Artois-Picardie s'attelle aux préparatifs du 10^e programme d'intervention (entendez de subventions), allant de 2013 à 2018. Engagée depuis 47 ans aux côtés des élus, des usagers « pour fournir à tous une eau de bonne qualité », l'Agence applique les orientations de la politique nationale de l'eau et des milieux aquatiques. Selon le principe du pollueur-payeur, elle collecte la redevance auprès des ménages, industriels, agriculteurs et la redistribue sous forme de subventions, prêts, aides à tous ceux qui luttent contre la pollution de l'eau. Cette redistribution est clairement encadrée dans les programmes d'intervention. Le 10^e, crise oblige, sera placé sous le double signe de la maîtrise des coûts des actions et travaux, et des avantages que ces actions et travaux peuvent apporter à l'emploi, à l'économie liée à l'eau, aux conditions de vie des habitants du bassin Artois-Picardie.

Avec la DCE – Directive Cadre européenne sur l'Eau – et ses objectifs de « bon état écologique de l'eau » pesant lourdement sur ses épaules, l'Agence veut s'appuyer sur les leviers financier et réglementaire, sur les actions d'animation dans les territoires (le Sage de la Sensée par exemple), et sur la combinaison des trois pour optimiser les travaux. Les préparatifs du 10^e programme se poursuivent, la table est dressée autour de laquelle les acteurs de l'eau, le grand public ont leur mot à dire, Charles Beauchamp ne se privant pas de souligner le « déséquilibre du payeur » : **plus de 80 % des redevances provenant des ménages**, ne se privant pas non plus de refuser de taxer davantage encore ces mêmes ménages pour décliner, mettre en œuvre les mesures de la DCE dans les Sage. Comme celui de la Sensée. « Les Sage n'ont pas été créés pour répondre à un besoin européen mais bien pour répondre à des problématiques et des enjeux locaux ». Ce qui constitue déjà un vaste programme.

LA GAZETTE DE LA SENSÉE – N° 22 – DECEMBRE 2011



Le Sage de la Sensée est-il au bout de ses peines ?

Sur le bassin-versant de la Sensée, la volonté est forte pour que la vie devienne un long fleuve tranquille. Ou plutôt des rivières et des canaux tranquilles. Mais le chemin est sinueux. Hier, un contrat de rivière signé en 1992 par une cinquantaine de communes riveraines des cours d'eau, et 3,7 millions d'euros dépensés jusqu'en 2001 avec la création du décanteur de Tortequesne, le désenvasement des étangs de Lécluse, Tortequesne et Hamel.



Les conclusions de l'étude hydraulique seront présentées en 2012.

Avant-hier, une Institution Interdépartementale Nord - Pas-de-Calais pour l'aménagement de la Vallée de la Sensée prenant le relais et à laquelle les conseils généraux du Nord et du Pas-de-Calais ont demandé en 2002 de porter le Sage - Schéma d'aménagement et de gestion des eaux - de la Sensée qui englobe 134 communes sur 850 kilomètres carrés (100 000 habitants). Avec une Commission locale de l'eau, Clé, pour porter ce Sage sur les fonts baptismaux.

Aujourd'hui, l'étude hydraulique globale devant servir de base de travail du Sage est achevée (depuis 2011), ses conclusions seront présentées à la Clé, et une étudiante a réalisé l'état initial et le diagnostic dudit Sage. Aujourd'hui, le Sage a son journal, son site Internet, son logo... Les commissions thématiques de la Clé se réunissent régulièrement, des animations

de sensibilisation auprès des écoliers sont portées par le MNLE, etc.

Et demain ? Un contexte économique difficile, la réforme des collectivités territoriales, l'émergence des EPTB - Établissements publics territoriaux de bassins - pourraient faire grossir le point d'interrogation. Toujours est-il que « normalement », le premier semestre 2012 devrait voir la validation de l'état initial et du diagnostic du Sage de la Sensée ; le deuxième semestre permettant à la Commission locale de l'eau de choisir un

scénario. Suivraient en 2013 les deux documents du Sage : le PAGD ou Plan d'aménagement et de gestion durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques, et le règlement, obligatoire, opposable aux tiers, aux administrations.

Enquête publique et approbation préfectorale en 2015, mise en œuvre et suivi en 2015, 2016 : un après-demain que les élus de l'Institution, les membres de la Clé espèrent plus proche du cinéma-vérité que de la science-fiction.

La Clé n'est pas encore dans la serrure...

Indispensable pour ouvrir les portes du Sage de la Sensée, la Clé (Commission locale de l'eau) serait-elle restée au fond de la poche des services de l'État, des structures et organismes qui forment cette commission ? Rappel des faits. En janvier 2004, un arrêté inter-préfectoral était signé, fixant la composition de cette Clé et nommant ses membres pour une durée de six ans. En 2010, il fallut donc renouveler la Clé, l'arrêté inter-préfectoral fixant la nouvelle structure étant signé en mai 2011, « soit presque un an et demi après la caducité du premier arrêté » a déploré Charles Beauchamp. Les désignations de la part de différents structures et organismes ont traîné en longueur... À l'heure actuelle, on attend toujours une dernière délibération promise pour janvier 2012. « Attendre deux ans pour le renouvellement complet de la Clé, c'est inadmissible ! Ça dysfonctionne et je ne manquerai pas d'en informer Madame la Ministre de l'Écologie lors d'une réunion du Comité National de l'Eau » tonnait Charles Beauchamp le 23 novembre dernier lors d'une réunion « non officielle » de la Commission locale de l'eau à Wavrechain-sous-Faulx. « On peut espérer réunir officiellement la Clé en février 2012 » pour parler entre autres problèmes hydrauliques de taille, du canal Seine-Nord, du délestage des eaux de la Scarpe vers la Sensée.



Patrice Bulté était un homme de terrain

Hommage à deux serviteurs du Sage

La réunion officielle de la Commission locale de l'eau s'est tenue à Wavrechain-sous-Faulx, commune au cœur du bassin-versant de la Sensée, qui a perdu en l'espace de quelques mois son maire et un conseiller municipal, tous deux très impliqués dans le Sage de la Sensée. Jean-Claude Maire est décédé le 30 mai 2011 à l'âge de 66 ans. Premier magistrat de Wavrechain-sous-Faulx - le plus petit bourg de la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut - depuis 2001, il était entré au conseil municipal dès 1971. Ses qualités, ses compétences et son bon sens étaient très appréciés lors des réunions du Sage.

Patrice Bulté a péri dans l'incendie qui a ravagé son domicile

le mercredi 28 septembre 2011, il avait 52 ans. Originaire de Wasnes-au-Bac, Patrice Bulté présidait le Syndicat des faucardements de la Sensée et à ce titre siégeait au sein de la Clé et présidait également la commission thématique numéro 4 du Sage axée sur l'information et la communication. Charles Beauchamp lui a rendu hommage en parlant « d'un homme de terrain, totalement dévoué, qui avait acquis une parfaite connaissance de la rivière Sensée et savait la partager. Combatif, il avait choisi de pérenniser le Syndicat des faucardements de la Sensée (Guy Hecquet lui a succédé) alors que la réforme territoriale veut le voir disparaître ».

La Lugy, ruisseau pépinière pour la truite fario

« Voilà du concret, clament Martial Stienne et Julien Olivier, la preuve que le Sage de la Sensée va beaucoup plus loin que le 'désenvasement' ! » Le plan de restauration et d'aménagement de la Lugy, coquette rivière qui coule paisiblement du côté d'Éterpigny, a toutes les qualités propres à rassurer tous ceux qui promeuvent le rôle éminent du Sage, dont en première ligne l'Institution Interdépartementale Nord - Pas-de-Calais pour l'aménagement de la Vallée de la Sensée.

Durant cet été et le début de l'automne, des travaux ont été menés avec « raison et légèreté » pour que la Lugy devienne « un ruisseau pépinière pour la truite fario ». La truite sauvage a en effet déserté le bassin-versant de la Sensée, absence confirmée par des pêches électriques et des recherches de frayères. Pour tenter ce retour, la Lugy n'a pas été choisie par hasard. Ce cours d'eau naturel et « peu affecté par l'homme » remplissait toutes les conditions (hydrauliques, physico-chimiques, etc.); un stagiaire de l'Institution proposant dès 2009 les aménagements adéquats. La Fédération départementale des associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique du Pas-de-Calais s'est emparée de la maîtrise d'ouvrage de l'opération. En juin dernier, avec le soutien « humain et technique » du Sage de la Sensée, de la communauté de communes Osartis, la FDPPMA du Pas-de-Calais a mené la restauration et l'entretien de la Lugy de façon méthodique : nettoyage du lit de la rivière, élagage des arbres, 'décolmatage' des frayères, pose d'épis et de caches à poissons, sans oublier le piégeage des rats musqués. Puis en septembre et en octobre, le fond du lit de la Lugy a été rechargé en cailloux, les berges ont été redessinées, des clôtures posées pour éviter le piétinement des bovins qui ont désormais des abreuvoirs à leur disposition !



Les travaux ont été réalisés avec l'appui d'Osartis et du Sage de la Sensée.



à 10 % par la Fédération nationale de la pêche et à 10 % par la Fédération du Pas-de-Calais. On entrera dans le vif du sujet en septembre 2012 avec l'introduction dans la

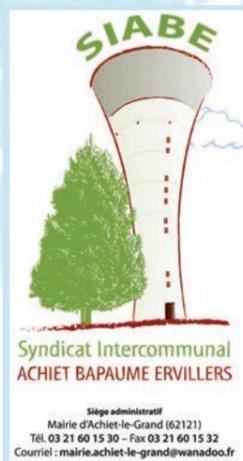
Tout cela pour un coût total de 14 224 euros, financés à 80 % par l'Agence de l'Eau,

Lugy de 500 truitelles (de 9 à 12 centimètres) puis de 250 autres en septembre 2013. L'affaire « mise en réserve de pêche » sera suivie de près jusqu'en 2015. Avec l'espoir que la fario puisse s'épanouir pleinement dans la Lugy avant de coloniser « sagement » la Sensée, le Cojeul et les autres cours d'eau.

EAU POTABLE

À Lebucquière, « et le Siabe pompait pompait... »

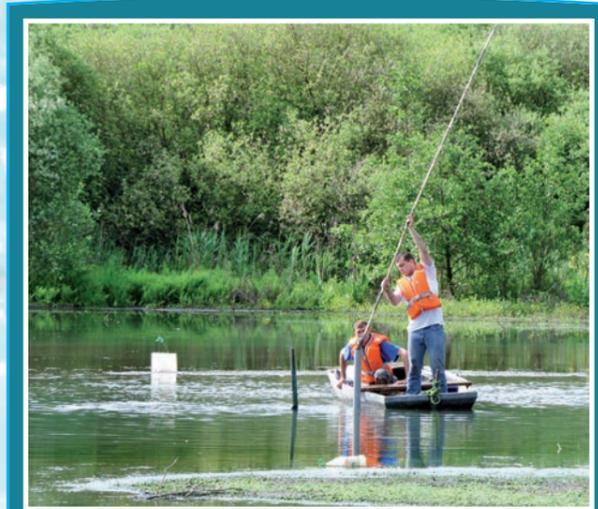
Ouvrir un robinet est un geste tellement banal que le citoyen ignore complètement tout ce qui se trame derrière... Mais l'eau potable, il faut la puiser, la stocker, l'entretenir, la distribuer. Le 21 octobre dernier, le Siabe – Syndicat intercommunal d'Achiet, Bapaume et Ervillers créé il y a vingt-cinq ans – a inauguré, en présence notamment de l'Agence de l'Eau, le forage et la station de pompage de Lebucquière (à quelques kilomètres de Bapaume).



Un forage réalisé en 2007 et destiné à remplacer celui de Riencourt-lès-Bapaume, fermé car non protégé et par conséquent « non sécurisé pour la consommation humaine ». Il faut savoir que pour « alimenter » plus de 10 000 habitants autour de Bapaume, soit 460 000 mètres cubes d'eau potable par an, le Siabe ne dispose que de deux forages : Warlencourt-Eaucourt (910 000 mètres cubes par an) et

désormais Lebucquière (350 000 mètres cubes par an). La station de pompage de Lebucquière a été bâtie en 2008 et 2009, les travaux de raccordement du forage au Siabe pour rejoindre le château d'eau de Bapaume démarrant en 2010. Depuis 2011, les 23 communes du Siabe sont « connectées », rejointes par Barastre et Haplincourt qui devraient intégrer le syndicat présidé par Michel Ficheux. Coût des travaux : 351 000 euros pour le forage (participation de l'Agence de l'Eau à hauteur de 158 000 euros) et 1 960 000 euros pour le raccordement au Siabe (882 000 euros de l'Agence de l'Eau). Le président Ficheux répète que l'eau potable nécessite de gros investissements, avec des normes de plus en plus strictes pour garantir sa qualité. Précisons encore que les ressources ne sont pas inépuisables, les captages (on pompe

directement dans la nappe) et les forages (l'eau est captée à de grandes profondeurs) ne se font pas sans autorisations, périmètres de protection. Ouvrir un robinet pour avoir de l'eau potable est un privilège qui ne concerne que 10 % des habitants de la planète.



Curage de jouvence pour le décanteur

Rempli à hauteur des deux tiers avec 50 000 mètres cubes de sédiments piégés, le décanteur de Tortequesne doit être curé! « Cela devient urgent » affirme Ch. Beauchamp, l'Institution précisant que ce décanteur, aménagé en 2000 pour piéger les sédiments charriés par la Marche Navire et protéger ainsi les étangs situés à l'aval d'un nouvel envasement, remplit parfaitement son rôle. Un curage (en 2013 selon toute probabilité après étude d'impact, instruction du dossier, fouilles archéologiques) permettra d'enlever les sédiments (en aspirant les boues liquides), de les acheminer par tuyaux et de les stocker sur un terrain de presque cinq hectares situé à Lécuse; l'Institution ayant passé une convention avec les propriétaires et exploitants agricoles pour l'occuper temporairement... avant peut-être, une éventuelle acquisition définitive.

En 1818, le creusement du canal de la Sensée aurait dû coïncider avec le dessèchement des marais !

Il y a presque un siècle et demi, plus exactement en 1874, Jean-Baptiste Blin, érudit local et bibliothécaire, présentait devant la Société d'Émulation de Cambrai une « étude sur la vallée de la Sensée ». Une étude à mettre en parallèle avec la situation actuelle, de la mise en place du Sage de la Sensée à l'arrivée du canal Seine-Nord. « La vallée de la Sensée où se trouvent encore actuellement plus de 600 hectares de marécages dont 400 au moins sont constamment couverts d'eau, semble être une terre déshéritée », expliquait alors J.-B. Blin. « Tandis que les Moères, les Watteringues, la vallée de la Scarpe ont leurs commissions syndicales approuvées par l'autorité supérieure, la vallée de la Sensée, la seule dont une loi spéciale ait prescrit le dessèchement, est laissée dans un état déplorable. »

Après avoir rappelé qu'au temps des Romains, « une chausée traversait les clairs de Palluel à Hamel, tandis qu'aujourd'hui ce n'est qu'en barque que l'on pourrait faire ce trajet », le conférencier livrait les causes de « l'état actuel » : les retenues des moulins d'Arleux et de Palluel, celles de l'ancien Fort Estel jointes au mauvais état des digues des deux bras (réduits à un seul) de la Sensée ayant donné naissance aux marais de Lécuse, Arleux et Palluel ; le moulin de Fressies créant les « clairs » de Féchain, Hem-Lenglet, Aubigny et Brunémont ; la hauteur où l'on retient les eaux de l'Escaut à Bouchain déterminant les « clairs » de Paillencourt, Wasnes-au-Bac, Bouchain... J.-B. Blin ajoutait l'exploitation des tourbières, le mauvais entretien de l'aqueduc passant sous le canal à l'endroit de l'ancien lit de la Sensée entre Oisy et Brunémont (donnant naissance aux marécages d'Oisy).

Apôtre du dessèchement, Jean-Baptiste Blin accusait à la fin de son étude « le sieur Honnorez » à qui fut confiée la réalisation du canal de la Sensée en 1818 et sa concession avec un amendement en vertu duquel le dessèchement des marais devait être achevé en l'espace de six ans ! « Mais le riche concessionnaire laissa de côté cette clause, trouvant un bénéfice plus certain en vendant des chutes d'eau sur la rivière qui conduisait dans la Scarpe les eaux qui, autrefois se rendaient à Bouchain ; et, pour en augmenter le volume, il contraignit les eaux de l'Hirondelle et des marais à se déverser dans le canal navigable dont le niveau est de deux mètres plus élevé que celui de l'ancienne Sensée, de sorte que tout dessèchement par écoulement naturel est devenu impossible ».

Les temps changent. La vallée de la Sensée n'a plus rien d'une terre déshéritée ! Elle est le château d'eau et un poumon vert du Nord - Pas-de-Calais...



Canal Seine-Nord, état d'avancement...

Les élus de l'Institution laissent le sieur Honnorez reposer en paix même si « son » canal de la Sensée (livré à la navigation en 1820 avec une réception définitive en 1852) leur cause quelques inquiétudes en lien avec le projet du canal Seine-Nord. « Les défauts d'étanchéité du canal de la Sensée sont flagrants, disent de concert Charles Beauchamp, Martial Stienne et Julien Olivier. Or, le projet prévoit à la confluence entre Seine-Nord et canal de la Sensée, près d'Aubancheul-au-Bac face aux étangs d'Aubigny-au-Bac et Brunémont, la réalisation d'une des plus grandes

écluses européennes. La Mission Seine-Nord ne nous donne pas suffisamment de garanties ». L'Institution et la Commission locale de l'eau ont d'autres interrogations à soumettre à la Mission Seine-Nord qu'elles espèrent rencontrer au cours du premier semestre 2012. Tout comme elles souhaiteraient rencontrer l'Observatoire de l'environnement créé en 2009 pour accompagner le projet Seine-Nord avec inventaires faunistique et floristique, étude sur le paysage avec observation photographique... « Je compte bien continuer à faire entendre qu'il ne faut pas

oublier le territoire de la Sensée dans les études à mener » a stipulé Charles Beauchamp. En attendant, le dialogue compétitif pour ce gigantesque chantier Seine-Nord a été lancé entre Bouygues et Vinci ; une entreprise sera choisie à la fin de l'automne 2012 pour former le partenariat public-privé. Cette entreprise lancera des études d'impact et réalisera un état complet initial de l'environnement. La vallée de la Sensée sera aux aguets, le Sage prêt à confronter ces études avec ses connaissances, « celles que nous avons et celles que nous aurons ».

La gazette de la Sensée

est réalisée par *Les Échos du Pas-de-Calais* pour le compte de l'Institution Interdépartementale Nord - Pas-de-Calais pour l'aménagement de la Vallée de la Sensée présidée par Charles Beauchamp. Avec l'aide de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

Directeur de publication : Charles Beauchamp
Rédaction et coordination : Fabrice Thiébaud, Christian DeFrance.
Photos : Fabrice Thiébaud, la Fédération de Pêche du Pas-de-Calais, © Ph. Frutier - Altimage
Maquette : Magali Crombez
Impression : Léonce Déprez, Ruitz - 43 844 ex.
ISSN en cours

Toutes les réactions, informations sont les bienvenues !

Contactez Fabrice Thiébaud
> tél. 03 59 73 33 30

> courriel
institution5962sensee@cg59.fr
<http://www.sage-sensee.fr>